

Conditions – Plongez dans le REEE »

Dates de la promotion :

- Du 23 juin au 31 août 2025.

Critères d'admissibilité :

Pour la bonification de 50 \$, la promotion s'applique aux personnes qui ne sont pas souscripteurs d'un REEE chez Kaleido (ci-après « nouveaux souscripteurs ») et qui ouvrent un REEE IDEO+ entre le 23 juin et le 31 août 2025 (ci-après « Période de la promotion ») pour un nouveau bénéficiaire ou pour un bénéficiaire à naître. Un dépôt minimum de 50 \$ ou une mensualité de 10 \$ est exigé afin de profiter de la bonification.

Pour la bonification « versement de 100 \$ », la promotion s'applique aux nouveaux souscripteurs et qui optent pour des versements mensuels de 100 \$ et plus entre le 23 juin et le 31 août 2025 (ci-après « Période de la promotion ») pour un nouveau bénéficiaire ou pour un bénéficiaire à naître. Kaleido versera 100 \$ au compte REEE du nouveau bénéficiaire.

Pour la bonification « versement de 100 \$ suite à un transfert », la promotion s'applique aux nouveaux souscripteurs qui transfèrent un plan comptant au moins 1 000 \$ en cotisation et plus et qui était dans un compte REEE chez un autre fournisseur de REEE chez Kaleido entre le 23 juin et le 31 août 2025 (ci-après « Période de la promotion ») pour un nouveau bénéficiaire ou pour un bénéficiaire à naître. Kaleido versera 100 \$ au compte REEE de ce dernier.

Limitations :

- Pour les trois bonifications (50 \$, 100 \$ pour les mensualités et 100 \$ suite à un transfert), un nouveau souscripteur peut profiter de la promotion une seule fois par nouveau bénéficiaire.
- Cette promotion ne peut être jumelée avec aucune autre offre ou promotion de Kaleido.
- Cette promotion ne s'applique pas pour le personnel de Kaleido Croissance inc. et de la Fondation Kaleido, ni pour les représentants et représentantes en plans de bourses d'études et les directeurs régionaux et directrices régionales de Kaleido Croissance inc.

Le versement d'un montant unique, soit de 50 \$ ou de 100 \$ selon le cas sera effectué selon les conditions suivantes :

- Le versement unique de 50 \$ sera versé au 61^e jour suivant l'ouverture du REEE si les critères d'admissibilité sont respectés. Le dépôt sera traité automatiquement par l'équipe de Kaleido.
- Le versement unique de 100 \$ lié aux mensualités sera versé au 61^e jour suivant l'ouverture du REEE si les critères d'admissibilité sont respectés. Le dépôt sera traité automatiquement par l'équipe de Kaleido.
- Dans le cas d'un transfert de REEE, le versement unique de 100 \$ sera versé au 61^e jour suivant la transaction du transfert. Le dépôt sera traité automatiquement par l'équipe de Kaleido.
- La date de signature du transfert doit être avant le 31 août 2025, et la transaction du transfert du REEE dans le compte Kaleido doit être effectuée au plus tard le 31 décembre 2025. Le dépôt sera traité automatiquement par l'équipe de Kaleido. Prévoir des délais de traitement de 4 semaines après la réception du transfert.

*Kaleido Croissance inc., placeur et gestionnaire des plans de bourses d'études
promus par la Fondation Kaleido.*